

La Métropole est installée!

Le nouvel exécutif de Montpellier Méditerranée Métropole, composé de 20 Vice-présidents a été élu le 12 janvier dernier. Le Président Philippe Saurel a réuni autour de lui 10 hommes et 10 femmes, bien que la loi n'impose pas la parité. Le préfet de Région et de l'Hérault Pierre de Bousquet et Jean-Luc Moudenc le Maire-Président de Toulouse Métropole sont venus saluer l'installation de la nouvelle Métropole.

Créée officiellement au 1^{er} janvier 2015 par un décret du 23 décembre 2014, Montpellier Méditerranée Métropole a pris corps, le 12 janvier, avec l'installation officielle de son nouvel exécutif. Une séance empreinte d'une certaine solennité, marquée par la présence du Préfet Pierre de Bousquet, rarement invité dans les salles de conseil, et celle de Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, qui venait à Montpellier pour la seconde fois, dans le cadre des relations nouées cet été entre les deux Métropoles de la future grande Région. Le 23 janvier, Philippe Saurel, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, a assisté en retour à la séance d'installation de la Métropole de Toulouse.

Des métropoles fortes et équilibrées

D'emblée, Philippe Saurel a inscrit l'évènement dans l'histoire, en soulignant le passé et l'avenir commun de Montpellier et Toulouse, « qui ont toutes deux administré le Languedoc ». En référence à cette histoire commune, il a offert au Maire de Toulouse une édition originale de *L'Histoire générale du Languedoc* de Devic et Vaissète, un ouvrage scientifique publié une première fois au XVIII^e siècle et

Saurel. « Nous avons la même vision de la Métropole, celle d'une force qui a vocation à dialoguer avec les territoires voisins, à se diffuser, ici dans le pôle métropolitain, à Toulouse dans le dialogue métropolitain ». Il a également rappelé que le fait d'avoir deux Métropoles dans une Région était une « force » - quand d'autres Régions n'en ont aucune - et rassuré sur son souhait « d'un développement équilibré ».

« Une responsabilité considérable »

Représentant l'État, le Préfet Pierre de Bousquet a réaffirmé l'importance des Métropoles, au cœur de la réforme territoriale, pour « le redressement du pays, la compétitivité et l'emploi. La Métropole pourrait devenir à terme l'administration territoriale principale, si ce n'est une responsabilité considérable », a-t-il expliqué. « L'État continuera de vous accompagner et nous signerons bientôt le volet métropolitain du

contrat État-Région », a-t-il poursuivi, avant de féliciter les élus et Philippe Saurel.

Les 92 conseillers métropolitains ont ensuite procédé au vote, à bulletin secret, des 20 Vice-présidents prévus par la loi, dont 5 nouveaux venus, puisqu'au paravant

l'Agglomération ne comptait que 15 Vice-présidents (voir pages 10 et 11). Tous ont été élus à une large majorité.

« Nous avons écrit une part de l'histoire du Sud »



PHILIPPE SAUREL
Président de Montpellier Méditerranée Métropole,
Maire de Montpellier



Les Maires et Vice-présidents de Montpellier Méditerranée Métropole.



Philippe Saurel avec Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse.



La rame aux couleurs de la Métropole.

Pour marquer symboliquement le moment, le Président Philippe Saurel a remis à chacun d'entre eux une écharpe aux couleurs de Montpellier Méditerranée Métropole, ainsi qu'aux maires des communes, qu'il réunit chaque semaine au sein de la conférence des maires. « Aujourd'hui, nous avons écrit une part de l'histoire du Sud », a conclu le Président de la Métropole, saluant « une sage décision dans l'intérêt de nos concitoyens ».

LES INSTANCES DE LA MÉTROPOLE...

Exécutives

● **Le Président de la Métropole**
Élu parmi les conseillers métropolitains, il préside les séances du Conseil, du Bureau et de la Conférence des Maires.

● **Le Bureau** est composé du Président, de 20 Vice-présidents délégués et d'un Conseiller délégué spécial, élus parmi les Conseillers métropolitains.

Délibératives

● **Le Conseil de Métropole** compte 92 élus des 31 communes, représentées au prorata de leur population. Il vote les délibérations préparées dans des commissions et proposées par l'exécutif.

● **Les Commissions**, composées de conseillers

métropolitains et d'élus municipaux désignés par les maires, étudient les questions soumises au Conseil.

Consultatives

● **La Conférence des Maires** réunit les 31 Maires du territoire, y compris ceux qui ne sont pas membres du bureau, où ils ont chacun une voix quel que soit le nombre d'habitants de la commune.

● **Le Conseil de Développement** sera installé prochainement. Il réunira des universitaires, des chefs d'entreprises, des représentants syndicaux, des membres d'associations... Il sera composé de 180 à 200 membres.

... ET LE PÔLE MÉTROPOLITAIN

Le pôle métropolitain ne sera pas un échelon administratif supplémentaire. Il est une instance de dialogue entre intercommunalités pour développer des projets communs. Philippe Saurel souhaite les réunir en mars prochain dans la salle des États du Languedoc du château de Castries.

Un exécutif équilibré et paritaire

Cinq nouveaux Vice-présidents ont rejoint le Bureau de la Métropole, qui compte 20 Vice-présidents, dont 15 sont des élus des communes et 5 de la Ville de Montpellier. Avec 10 hommes et 10 femmes, c'est aussi un exécutif strictement paritaire, cas unique en France. Par ailleurs, six conseillers délégués ont été élus pour accompagner les grands projets métropolitains.

// Le bureau / 1 Président, 20 Vice-présidents et 1 conseiller spécial ///



Philippe Saurel
Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Maire de la Ville de Montpellier



Catherine Dardé
1^{er} Vice-présidente
Déléguée à la cohésion sociale, politique de la ville, lutte contre les discriminations, insertion par l'emploi
Adjointe au maire de Castelnau-le-Lez



Max Lévi
2^e Vice-président
Délégué aux finances
Adjoint au maire de Montpellier



Stéphanie Jannin
3^e Vice-présidente
Déléguée au développement durable du territoire et de l'espace public, habitat
Adjointe au maire de Montpellier



Cyril Meunier
4^e Vice-président
Délégué à la prévention et la valorisation des déchets, propreté de l'espace public
Maire de Lattes



Isabelle Guiraud
5^e Vice-présidente
Déléguée à l'administration générale, contentieux et affaires juridiques
Maire de Saint Jean de Védas



Laurent Jaoul
6^e Vice-président
Délégué à la proximité, relations aux usagers, complexe funéraire, chasse et pêche
Maire de Saint-Brès



Bernard Travier
7^e Vice-président
Délégué à la culture
Conseiller municipal de Montpellier



Isabelle Gianiel
8^e Vice-présidente
Déléguée aux transports et à la mobilité
Conseillère municipale de Pérols



Rabii Youssous
9^e Vice-président
Délégué à la voirie et à l'espace public
Conseiller municipal de Montpellier



Jean-Luc Meissonnier
10^e Vice-président
Délégué aux sports et aux traditions sportives
Maire de Baillargues



Isabelle Touzard
11^e Vice-présidente
Déléguée à l'agro-écologie et à l'alimentation
Maire de Murviel-lès-Montpellier



Pierre Bonnal
12^e Vice-président
Délégué aux ressources humaines
Maire de Crès



René Revol
13^e Vice-président
Délégué au service public de l'eau et de l'assainissement
Maire de Grabels



Chantal Marion
14^e Vice-présidente
Déléguée au développement économique, enseignement supérieur et recherche, innovation, artisanat
Conseillère municipale de Montpellier



Noël Segura
15^e Vice-président
Délégué au logement
Maire de Villeneuve-lès-Maguelone



Régine Illaire
16^e Vice-présidente
Déléguée à la gestion du temps, accessibilité, handicap et autonomie
Maire de Couronsec



Jackie Galabrun-Boulbes
17^e Vice-présidente
Déléguée à la prévention des risques majeurs et gestion des milieux aquatiques
Maire de Saint-Drézéry



Jean-François Audrin
18^e Vice-président
Délégué à la valorisation et à la protection animale
Maire de Saint Georges d'Orques



Michelle Cassar
19^e Vice-présidente
Déléguée à l'énergie et à la transition énergétique
Maire de Pignan



Eliane Lloret
20^e Vice-présidente
Déléguée à la participation citoyenne, performance et évaluation des politiques publiques
Maire de Sussargues



Abdi El Kandoussi
Conseiller spécial délégué à la communication
Adjoint au maire de Montpellier

En orange:
Les Conseillers métropolitains nouvellement élus Vice-présidents ou nouvellement désignés conseillers délégués.

/// Les conseillers délégués (non membres du bureau) ///



Jean-Luc Cousquer
Conseiller délégué auprès de Chantal Marion au Tourisme et à la création d'un office de tourisme métropolitain
Adjoint au maire de Montpellier



Sonia Kerangueven
Conseillère déléguée auprès de Chantal Marion à la Smart City et auprès de Bernard Travier au Centre d'art contemporain
Conseillère municipale de Montpellier



Caroline Navarre
Conseillère déléguée auprès de Régine Illaire à la Prévention santé
Conseillère municipale de Montpellier



Yvon Pellet
Conseiller délégué auprès d'Isabelle Touzard à la promotion des produits agricoles et viticoles
Maire de Saint Geniès des Mourgues



Joël Raymond
Conseiller délégué auprès de Chantal Marion au développement du Trèshaud débit et à la lutte contre la fracture numérique
Maire de Montaud



Jean-Luc Savy
Conseiller délégué auprès de Max Lévi à l'optimisation des finances publiques
Maire de Juvignac